

Conseil municipal
lundi 6 décembre 2021

Conseil des jeunes :

Présentation par Nathaël du projet de course d'orientation à Cheverny

Agglopolys :

Transfert de la compétence à Agglopolys des « actions d'intérêt communautaire de promotion et de prévention en santé et de développement et de coordination de l'offre de soins visant à lutter contre les déserts médicaux ».

Agglopolys :

Le conseil municipal prend acte du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif.

Dotation Global de Fonctionnement :

Intégration de la voie douce route de Romorantin de 950 m et de la voie douce aux abords de la RD 102 sur 600 m pour le calcul de la DGF

Aménagement secteur Sud Est

Signature de l'avenant n°3 à la convention de maîtrise d'oeuvre de Madame Barbier pour un montant de 32 981,60 € HT pour un marché de travaux de 523 517.50 HT pour la réalisation d'espaces de stationnement, d'une voirie et d'une voie douce.

Décision modificative budgétaire

Intégration des frais d'étude de maîtrise d'oeuvre pour le logement rue de l'Argonne d'un montant de 504 € et pour la voie douce route de Romorantin pour un montant de 8 040, 43 €.

Affaires diverses

- Extension de la Maison de Santé
 - accord pour l'avenant de l'entreprise ARCAMZO pour un montant de 21 860 €
 - tous les lots sont pourvus, la commission d'appel d'offres se réunira en janvier.
- festivités de Noël
accord pour offrir des friandises aux enfants de Cheverny fréquentant les écoles publique et privée pour un montant de 148 € (2 €/enfant pour 55 enfants à l'école publique et 19 enfants à l'école privée)
- concert de la Notina le dimanche 12 décembre à 15h30 dans l'Église de Cheverny
- remerciements au conseil des jeunes, conseil des sages, employés communaux et habitants qui ont réalisé et installé de belles décorations dans la commune.
- Distribution des colis aux aînés qui ne souhaitent pas participer au déjeuner du 16 décembre, dans la semaine du 12 au 18 décembre.

Parole au public

- Madame Marinette Rilly demande si le repas des seniors est maintenu compte tenu de la pandémie de covid 19. Madame le Maire fait savoir que pour l'instant le repas est maintenu.

